

Devenir donneur de sang



La collecte et le soin

L'établissement français du sang (EFS) contribue au soin de patients atteints de maladies chroniques, de maladies génétiques, de cancers, victimes d'accidents graves... qui ont besoin d'une transfusion sanguine ou d'une greffe.

D'abord parce que nous fournissons les produits sanguins, cellules et tissus nécessaires aux établissements de santé afin de soigner ces patients. Ensuite parce que nous assurons également des soins de proximité dans nos centres de soin pour des patients souffrant par exemple de drépanocytose, d'hémochromatose ou encore de leucémies.

La maison du Don à Pontoise : 02, avenue de l'Île de France, derrière l'Hôpital

- *Ouvert tous les jours de 09h00 à 15h30*
- *Nouveau parking réservé aux donateurs*

La Maison du Don reste ouverte la semaine de Pâques



La maison du Don à Pontoise.:
02, avenue de l'Île de France
Derrière l'hôpital de Pontoise
95 300
Pontoise
Infos pratiques

Les principes fondateurs de la transfusion sanguine en France

1. L'anonymat : seul l'EFS connaît l'identité du donneur et du receveur, ainsi que les données les concernant.
2. Le bénévolat : le don de sang est bénévole et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit.
3. Le volontariat : le don de sang est un acte librement accompli, sans aucune contrainte.
4. Le non-profit : le sang et les produits sanguins ne peuvent être source de profit. Le tarif d'une poche de sang est fixé par arrêté ministériel sur la base des seuls coûts de revient.

Documents

[Affichette d'annonce](#)

Contact

Établissement français du sang : 02, avenue de l'Île de France 95300 PONTOISE

- Tél : 01 30 17 33 07
- www.efs.sante.fr
- dondesang.efs.sante.fr